



## Lancement du nouveau site internet et présentation des nouveaux horaires d'ouverture des services de la ville

- 13 janvier 2022 -

Le 15 décembre dernier a été lancé le tout nouveau site internet de la Ville de Dudelange.

Plus ergonomique, adoptant une navigation claire et intuitive, le site s'adapte à tous les usages de lecture et donc à tous les écrans. Sans rien perdre de la richesse de la version précédente, il permet désormais au visiteur d'accéder à une foule d'informations de façon plus directe et rapide, grâce aussi à une arborescence simplifiée.

Dès l'arrivée sur la page d'accueil, le visiteur reçoit une vue d'ensemble qui le guide avec logique et transparence vers l'information recherchée. Après les sections qui concernent directement la vie communale et celle du citoyen dans sa ville, 4 pictogrammes signalent les grandes sections du site : l'agenda, les publications, la presse et le blog « On dirait le sud ».

S'en suivent les « avis au public » les plus récents et qui annoncent les dernières nouvelles importantes pour la vie quotidienne du citoyen dudelangeois.

Le design très géométrique et harmonieux guide ensuite avec fluidité vers les grands projets de la ville (Commerces et entreprises, Innovation Hub, Pacte climat, etc.) avant d'annoncer, entre autres, les offres d'emploi, l'agenda, etc.

La version précédente du site internet avait été finalisée en 2016.

Si les canaux de communication de la Ville de Dudelange vers ses citoyens et ses visiteurs passe par le site internet, elle emploie également en large partie les réseaux sociaux. Ainsi, Facebook, twitter ou encore Instagram font partie de la communication directe et journalière de la ville et présentent en plus l'avantage de leur interactivité et donc d'un contact étroit entre l'administration et ses administrés. Sans oublier la *citapp* de la ville qui regroupe de très nombreuses informations, elles aussi constamment actualisées, sur la ville, ses commerces, les avis repris du site internet, les horaires de bus, les parkings, l'agenda des activités culturelles, sportives, etc.

- - - - -

### **De nouveaux horaires pour s'adapter aux nouveaux besoins**

La première information que l'on aperçoit en arrivant sur la page d'accueil du site internet concerne les nouveaux horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville.

En effet, poursuivant depuis de nombreuses années sa politique de proximité avec ses citoyens et par conséquent à adapter ses services à leurs besoins, le collège des bourgmestre et échevins de la Ville de Dudelange a lancé il y a quelques mois un sondage, afin de connaître la position des habitants à l'égard des heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville et de ses services. Il en est ressorti que nombre d'entre eux désiraient des horaires élargis et plus adaptés à leurs activités et à leurs disponibilités. Ainsi, les nouveaux horaires mis en application depuis le 1<sup>er</sup> janvier de cette année résultent de la volonté des citoyens et de la concertation avec les services concernés.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville et des services ouverts au public sont donc élargis comme suit :

Lundi - jeudi – vendredi : de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Mercredi : de 8h à 12h et de 13h à 19h.

Jeudi : de 8h à 17h.

Les services concernés sont les suivants :

- Accueil et réception
- Secrétariat serv. Architecture & Domaines
- Éducation et Accueil
- Enseignement
- État civil
- Facturation & Caisse
- Office des citoyens
- Agents municipaux

*Le collège des bourgmestre et échevins,*

*Dan Biancalana, bourgmestre*

*Loris Spina, René Manderscheid, Josiane Di Bartolomeo-Ries, Claudia Dall'Agnol, échevins*

